



animaux-secours

Association Reconnue d'Utilité Publique
284, ROUTE DE LA BASSE ARVE 74380 ARTHAZ
+33 (0)4 50 36 02 80 FAX +33 (0)4 50 36 04 76
info@animaux-secours.fr
www.animaux-secours.fr



le mag
n°108



MERCI D'ADRESSER VOS DON

Par chèque au Refuge de l'Espoir 74380 Arthaz
Par Virement à La Poste 271972V Lyon
Au Crédit Agricole 30076161050 68
Sur notre site internet www.animaux-secours.fr

LE REFUGE DE L'ESPOIR

Recueille tout animal
Remplace chiens et chats de 14h à 18h.
Service d'urgence 24/24
Enquête sur les mauvais traitements

La technologie Xerox
et nos solutions adaptées
pour relever les défis
d'aujourd'hui et de demain.



04 50 07 01 01
74800 La Roche/Foran
acb-xerox.com



ACB



buro+



24, rue des Buchillons
74100 Ville-la-Grand
Tél. 04 50 84 18 18
Fax 04 50 84 18 19

Pub74
Christian
Fantine
NICOLAS
SARL CJP

enseignes
panneaux
banderoles
véhicules
vitrines
signalétique

impression numérique
impression sur textiles . broderie

3, rue Mme Fleuter 74000 ANNEMASSE
Tél 04 50 92 21 46 Fax 04 50 37 7113 enseignes.nicolas@wanadoo.fr

un NOM, un MÉTIER

Christian SEROR



SANITAIRE
PLOMBERIE
CHAUFFAGE
DÉPANNAGES
URGENCES

04 50 43 99 86

FAX 04 50 85 08 77

christian.seror@wanadoo.fr

3, rue des Biches
74100 VILLE-LA-GRAND



VENTE LOCATION GESTION

4, passage Jean Moulin 74100 ANNEMASSE
Tél/Fax 04 50 39 39 39 - info@illivi.com
www.illivi.com

AUTO
PREMAT
LOCATION

ANNEMASSE

4 route des Vallées

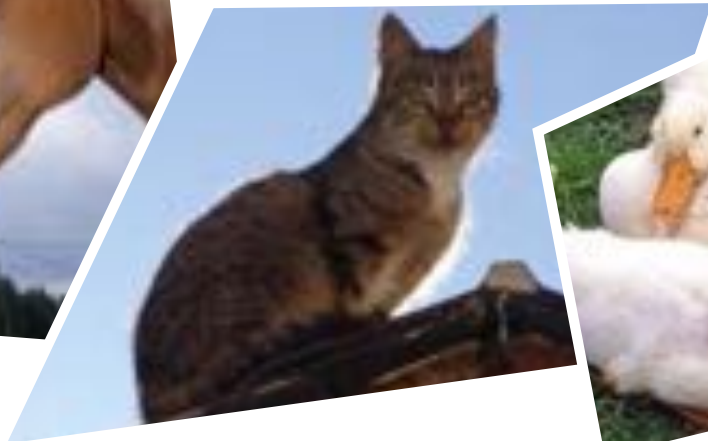
Tél. 04 50 37 28 13 - Fax 04 50 87 24 13

THONON

14 boulevard du Général de Gaulle
Tél. 04 50 71 29 96

éditorial

On repeuple
la nature
après l'avoir
vidée...



Chers membres d'Animaux-Secours, chers amis des animaux,

Une petite bestiole noire se faufile entre les herbes jaunies par l'automne, dans le pré sous mes fenêtres, difficile de l'identifier. Ce peut être une fouine au pelage très foncé, un gros rat, un chaton, ou encore une corneille car elle semble marcher sur seulement deux pattes.

Voilà qu'une petite tête se dresse entre deux touffes, avec un bec blanchâtre, une longue queue fine me fait enfin reconnaître l'oiseau : c'est une superbe poule faisane. Elle m'a vue mais ne s'enfuit pas, cherchant sans se presser quelques graines à manger. Bien sûr une faisane d'élevage, habituée aux humains, relâchée pour le plaisir de pouvoir, quelques jours plus tard, la viser et la tirer.

On repeuple la nature après l'avoir vidée... On réintroduit les espèces qu'on a massacrées, pour les massacrer à nouveau dès qu'elles créent quelques problèmes (selon notre optique).

Sans penser que ces bêtes que l'on manipule comme des objets sont des individus sensibles, capables comme nous de souffrir, désireuses comme nous de vivre et de connaître un minimum de paix et de bonheur.

Le massacre des bouquetins du massif du Bargy est un triste exemple de ce manque de respect et de compassion pour le monde sauvage.

Charles Darwin écrivait déjà en 1871, « L'Homme a aujourd'hui acquis un tel pouvoir sur le monde matériel que dans un avenir proche, il détruira les plus belles et les plus merveilleuses formes de vie animales et végétales, sauf celles qu'il aura conservé dans ses jardins et ses zoos ». Il ne savait pas si bien dire !

Janine Vogler,
Présidente d'Animaux-Secours

Animaux Secours toujours sur la brèche

Toutes sortes d'animaux continuent à être maltraités, et nécessitent une intervention de nos inspecteurs, parfois musclée. La plupart du temps une ou deux visites suffisent à faire améliorer la condition d'un chien : son maître accepte de réparer une niche branlante et d'allonger une chaîne (il

nous arrive aussi souvent d'apporter la niche et la chaîne que nous installons nous-mêmes!).

Plus difficile est de convaincre de la nécessité d'appeler le maréchal-ferrant pour parer les sabots d'un âne. Plus difficile de faire accepter la



stérilisation (à nos frais) de chats en surnombre. Nous avons intenté cette année trois procès : à l'encontre de deux jeunes ayant torturé sauvagement une poule, dérobée à un voisin, un second pour 16 équidés hébergés dans de très mauvaises conditions, un troisième pour un chien abandonné 10 jours dans une cave. Textes et photos illustrent l'action que nous menons sans relâche et avec détermination pour améliorer le sort de ces pauvres esclaves de l'Homme dits « animaux domestiques » ?

Merci à tous ceux qui nous aident, en nous signalant les cas de mauvais traitements dont ils ont été témoins. Merci à vous tous, chers membres, qui nous apportez par vos dons les moyens de mener à bien notre mission. ●



16 équidés très mal traités



Ce sont des chevaux, poneys et ânesse qui tout l'hiver dernier jusqu'en Mars ont piétiné un terrain boueux, gorgé d'eau, enneigé. Pas de véritables abris pour les protéger des intempéries, seulement une tente plusieurs fois emportée par le vent.

Une nourriture très insuffisante, un petit bassin avec une eau

Chien martyr

Appelé par un habitant de Cluses nous signalant une odeur nauséabonde provenant d'une cave où était souvent logé un rottweiler appartenant à un locataire de son immeuble, notre inspecteur David se hâta vers les lieux. De fait un liquide et une forte odeur d'excréments s'échappaient de la porte de la cave, hélas fermée à clef. David avait déjà contrôlé ce chien de 4 ans, appartenant à un agent de sécurité. Il l'appela de son nom : Paco, et un souffle rauque lui répondit.

UNE INTERVENTION URGENTE S'IMPOSAIT

Serrurier, gendarmes, furent appelés et aussi des pompiers cynophiles, ce chien dressé à la défense, mais peut-être aussi à l'attaque, pouvant se montrer agressif. La pauvre bête enfin délivrée n'avait rien de dangereux : extrêmement maigre, très faible, le poil terne, elle se laissa emmener sans résistance chez le vétérinaire qui constata un état cachexique et une grave déshydratation. Paco pesait 23 kgs alors qu'un rottweiler de cette taille aurait dû en peser 40!

Nous apprîmes que son maître avait été expulsé de son appartement 10 jours auparavant et avait abandonné son chien sans nourriture ni eau dans une cave sans fenêtre ni lumière, pleine de ferraille dans laquelle Paco aurait pu se blesser grièvement. Plainte a été déposée et bien entendu nous ne rendrons pas ce chien à son bourreau. ●



croupissante. Un manque de soins flagrant : sabots non parés, blessures et maladies de peau non soignées. Un état de maigreur préoccupant chez plusieurs chevaux, l'un d'entre eux n'ayant plus la force de se relever lors d'une de nos interventions : le vétérinaire appelé a dû l'euthanasier.

Pour pouvoir les faire retirer au couple hébergeant en prétendant se les avoir vu confiés par une association de protection, il a fallu

l'assistance de la DDPP et de la gendarmerie, et l'engagement d'Animaux-Secours d'assurer les frais de pension jusqu'au jugement.

DARWIN

Un grand merci à l'association DARWIN qui nous a prêté main-forte et a trouvé des pensions pour héberger les chevaux, et à Crins et Poils qui s'est chargé des poneys.

Le Tribunal correctionnel de

Thonon rendra son verdict le 18 décembre. Bien entendu nous demandons le retrait définitif des chevaux et l'interdiction faite à ce couple d'en détenir. ●



Au malheur et bonheur des ânes

Cette année a été celle des équidés, tant à Arthaz qu'à Jaipur où les deux refuges n'ont cessé d'en accueillir, certains en grande détresse. Le Refuge de l'Espoir a construit à temps sa troisième écurie : 32 chevaux et 18 ânes y ont transité ! Ce sont maintenant 7 ânes qui se partagent les lieux. Leur propriétaire, qui en possède une trentaine, se plaint à les garder à l'état sauvage dans ses immenses prés.

DES PANTOUFLES

S'ils y jouissent d'une totale liberté, l'abri en hiver leur fait cruellement défaut et ils manquent parfois de foin et souvent d'eau. Le plus grave est que leurs sabots n'avaient jamais été parés et ressemblaient à des pantoufles ! Nous avons pu après de



longs palabres décider le propriétaire à nous confier d'abord les plus mal chaussés qui lui ont été restitués après parage de leurs sabots, puis une ânesse et son petit et cinq autres mâles qui étaient enfermés dans un hangar. Ils coulent des jours heureux à Arthaz en attendant la suite à donner à l'affaire.

A Jaipur, les ânes n'ont pas le temps de se faire des pantoufles car ils travaillent tout le jour à transporter de lourdes charges sur de mauvais chemins et routes. Leurs sabots à eux sont plutôt usés jusqu'à la corde, c'est-à-dire l'os et la chair ! Beaucoup de très petits ânes charrient des briques, les transportant depuis les briqueteries jusqu'aux lieux de construction dans deux gros sacs de chaque côté de leur dos. Ils sont très mal harnachés, blessés souvent par une bride sur l'échine et celle qui leur passe sous la queue. S'ils ne sont pas véritablement maltraités, du moins

Les fermes Diogenes

On connaît le syndrome de Diogenes qui consiste à accumuler les objets les plus divers, mais aussi hélas les animaux.

Animaux-Secours est intervenu de nombreuses

fois pour vider avec l'aide de la gendarmerie des appartements et caves encombrés de cages où croupissaient chats, petits chiens, lapins, cobayes... Dans un studio, Animaux-Secours a découvert l'an dernier 40 NACS et une trentaine de cages où de malheureux oiseaux vivaient sur 10 cm de déjections et cadavres...

Ce sont maintenant deux fermes qui nous posent problème. Un nombre important de chevaux, ânes, vaches et moutons y sont détenus dans des conditions inacceptables. Dans l'une d'elle une trentaine de chiens ont déjà pu être récupérés et replacés, et les quelques femelles restantes ont été dûment stérilisées. Une douzaine d'ânes ont eu les pieds parés et nous avons fait tondre les moutons dont la laine touchait terre.

Dans l'autre ferme, la DDPP nous a aidé à faire améliorer les conditions de détention des bêtes de ferme et nous avons fait allonger les chaînes des chiens et stériliser les chiennes. Le respect des lois voudrait que tous ces animaux soient confisqués, mais il est souvent difficile de « brusquer » les choses lorsque les propriétaires des animaux ne semblent pas en état de réaliser en quoi ils ont tort. Il faut donc patienter et améliorer du mieux possible leurs conditions de détention et d'entretien. Cela oblige nos inspecteurs à de fréquents contrôles et déplacements sur des cinquantaines de kilomètres. Nous ne lésinons pas sur les frais vétérinaires apportés par soins et stérilisations, sachant pertinemment qu'ils ne seront pas remboursés lors d'un jugement éventuel. Le secours aux animaux : un vrai parcours du combattant ! ●

sont-ils abominablement négligés. Et méprisés par rapport aux chevaux et chameaux, créatures « plus nobles ! Aussi sommes-nous doublement heureux de les voir jouir depuis peu d'un immense terrain (garni de confortables écuries) où ils peuvent s'ébattre sans avoir à travailler. Les ânes accidentés ou malades peuvent être maintenant gardés au refuge une fois soignés jusqu'à ce qu'un maître véritablement soucieux de ses bêtes se présente pour une adoption. Les ânes faibles ou handicapés y sont gardés. Je ne parlerai pas ici en détail des chevaux, qui sont un énorme problème pour le refuge de Jaipur depuis que la NGO Anglaise « Brooke Hospital » a cessé d'aider financièrement « Help in Suffering ». Un appel spécial aux amis des équidés de nos 2 pays va être prochainement lancé. ●



Babette ou les animaux et la peur

Si maltraiter un animal est un délit, faire peur à un animal n'est pas inscrit dans un cadre de loi. Et pourtant... Nous rencontrons souvent au cours de nos enquêtes des chiens en bonne forme physique, qui ont de bonnes conditions apparentes de vie et sont bien nourris mais qui présentent tous les signes d'animaux en proie à la peur. Peur de leur maître bien sûr. D'un maître qui les a dressés à la dure, et qui les a brisés. En général, ces chiens nous ont été signalés par des voisins qui les ont vu ou entendu battre. Si nous arrivons à les retirer, de gré ou de force, des mains de leur tortionnaire, ces animaux restent longtemps (toujours ?) traumatisés.

«Tortionnaires» n'est donc pas trop fort pour décrire ces maîtres car s'ils ne vont pas jusqu'à blesser physiquement leurs animaux, ils leur pourrissent néanmoins la vie, car, comme le dit Temple Grandin, spécialiste du comportement et de la pensée animale, la pire des choses que l'on puisse infliger à un animal, c'est la peur. Pour un animal, la peur est peut-être pire que la douleur car son cerveau n'arrive pas à la contrôler. Un

animal peut être fou de terreur au point de s'auto-mutuler ou de se tuer en se jetant contre une clôture dans sa panique.

Et un animal n'évacuera pas sa peur : il n'oubliera pas un souvenir traumatisant. Un cheval risque de ne jamais pouvoir monter dans un van s'il s'est une fois blessé la patte ou la tête contre un montant. Un chien ne voudra plus descendre un escalier au bas duquel il a été une fois très effrayé. ●

Gardons-nous donc toujours de faire peur à un animal, quel qu'il soit.

Babette est pour moi l'illustration de la peur chez l'animal...

Fin août 1989, je reviens d'un voyage d'un mois et m'empresse de filer au refuge le soir même. Le gardien m'accompagne dans les boxes pour me présenter les nouveaux arrivants.

Tous les chiens se précipitent à la grille, sauf dans un box qui semble vide malgré la gamelle de croquettes bien en évidence. « Cette pauvre chienne reste terrée dans sa niche tout le jour », me dit le gardien. « Elle n'en sort que la nuit pour manger ». De fait, la niche est occupée : une masse de poils marrons y tremble et à travers une frange emmêlée deux yeux dorés me fixent, complètement terrorisés. « Débarrassez-moi de ça ! » a beuglé la brute qui l'a amenée au Refuge en la traînant par sa chaîne en début de mois. « C'est bon à rien, ça bouffe le gibier ! » Très sensible à la souffrance des bêtes et pensant que la mort est souvent une délivrance, j'ai déploré que la malheureuse chienne ait été gardée presque un mois au refuge dans cet état de terreur, alors qu'elle était manifestement inadaptable. Et j'ordonnais qu'elle soit euthanasiée dès le lendemain.

Mais voilà : le téléphone Arabe sonnait beaucoup au refuge, à cette époque déjà, et un jeune bénévole apprit que la chienne allait être euthanasiée et pensa que sa mission était de lui sauver la vie. C'est ainsi que Daniel réussit à extirper Babette de sa niche et à la traîner derrière sa bicyclette jusque chez lui. Je la retrouvai blottie sous un canapé dans un modeste appartement de HLM, plein de marmailles qu'avait en garde une maman débordée. Mais que faire, sinon donner quelques conseils et que surtout Daniel ne la promène que le soir et toujours en laisse ! C'était sans compter avec les bruits divers d'une cité HLM même le soir. Lors d'une nécessaire promenade de santé, le klaxon d'une voiture effraya la chienne qui donna une forte secousse et s'enfuit la laisse au cou.

Tous, nous fûmes consternés de savoir cet animal traumatisé dans la nature. La cité et les terrains vagues tout autour furent ratissés en vain et des annonces mises dans la presse et commerces d'Annemasse et environs. Trois semaines s'écoulèrent et un beau dimanche le coup de fil tant attendu, à la fois espéré et redouté se fit entendre : une de mes collègues (!) avait trouvé une grande chienne griffonne marron blottie au fond de son garage. Impossible de l'approcher tant elle tremblait de peur. Elle semblait avoir une patte cassée et un œil crevé. Je sautai dans ma voiture pour aller retrouver une chienne qui, en effet, n'avait pas fière allure. Il a bien fallu les deux fils de la famille pour la hisser à bord de la voiture, puis la décharger dans l'atelier de mon mari car il n'était pas question, dans l'état où elle était, de la conduire au Refuge. Je décidai de la laisser en paix un moment, après avoir déposé six beaux morceaux de viande devant son nez et une gamelle d'eau fraîche. J'avais pu voir qu'une patte arrière était effectivement cassée, mais n'avais pas osé soulever la lourde frange collée sur un œil.

Au bout d'une demi-heure je n'y tenai plus et descendai dans l'atelier. Miracle ! La viande avait été mangée et Babette remua la queue à mon entrée ! Pourquoi ne pas tenter de la présenter à mes deux chiens ? Et les miracles s'enchaînèrent : Captain le croisé Beagle et Finette la petite batarde pourtant pas commode fondirent de compassion à la vue de leur congénère si mal en point. Ils furent toute douceur dans leur approche et Babette enfin se leva d'elle-même pour boitiller jusqu'à eux.

Vous devinez la suite : le trio ne se quitta plus et fit notre bonheur pendant 13 ans au cours desquels s'enchaînèrent les grandes ballades en montagnes et forêt. Toutefois, Babette ne se libéra jamais complètement de sa peur. Mon mari mit plusieurs mois à l'apprivoiser et elle se montra toujours craintive envers les hommes, faisant un grand détour pour les croiser et un bond de côté si l'un d'eux faisait mine de la caresser. Nous ne la menions jamais en ville et pour traverser le moindre village elle se collait à moi. Il a fallu lui prodiguer beaucoup d'attention et d'amour, et lui donner ces deux bons compagnons canins pour lui assurer une vie heureuse. Une vie comme la méritent tous les animaux.

Les vieux, la ville et les vouvous

Belle allitération dans le titre, ne trouvez-vous pas ? Quand au terme « vieux » j'ose l'employer car pour moi il est tout sauf péjoratif. Animaux-Secours a dans ses rangs de nombreux vieux, très dynamiques et infiniment respectables. Restés jeunes de cœur aussi, et sans doute grâce à leurs compagnons à quatre pattes qui leur prodiguent moult tendresse et aussi occupation tout au long de leur vie. Car, quel qu'ils soient, chiens, chats ou autres bestioles, ces compagnons demandent à être nourris, soignés, toilettés et pour certains les promenades s'imposent. Mais s'il est facile pour les banlieusards et campagnards d'avoir des animaux, ce plaisir est parfois refusé à des citadins, surtout à ceux qui le chien est le compagnon de leur rêve. Nous conseillons souvent à des personnes résidant en appartement d'adopter un chat qui s'accommodera à une vie à l'intérieur, et encore mieux deux chats qui se tiendront compagnie en l'absence de leur maître. N'empêche que beaucoup repartent un petit chien au bout de la laisse.

Certains refuges refusent les adoptions de chiens aux personnes âgées, et surtout aux citadins, craignant qu'ils ne rechignent très vite à la corvée des promenades hygiéniques quotidiennes. Et pourtant, pourtant... faut-il refuser aux « vieux » ce bonheur d'avoir un chien ? Au Refuge de l'Espoir pas de limites d'âge



pour les adoptants. Une seule condition : qu'ils aient dans leur entourage qui appeler en cas de problème. Une sorte de référent en somme, qui pourra s'occuper du chien ou avertir le refuge en cas d'accident ou de maladie de son maître. Car nous pensons qu'un chien pour une personne âgée est un don du ciel.

Il va la maintenir active, concernée par le bien-être de son animal qui passe par des promenades journalières. Et outre le bénéfice physique qu'elle va en retirer, ces promenades lui feront faire des rencontres avec d'autres propriétaires de chiens avec qui elle va sociabiliser, échangeant expériences, conseils et anecdotes au sujet de leurs bêtes, bref « parlant chiens ».

MUNICIPALITÉS

C'est pourquoi nous souhaitons que les municipalités prennent à cœur le problème du « chien dans la ville ». En général, elles se préoccupent surtout des crottes, sans faire quoi que ce soit pour faciliter les promenades hygiéniques. Les chiens adoptés chez nous par des personnes âgées en appartement sont de petite taille, car il est plus facile de ramasser trois pétoles de chihuahua qu'un étron de Saint-Bernard. Mais il faudrait qu'en ville il y ait dans chaque quartier un petit parc ou soient admis les chiens en laisse. Une seule condition : qu'ils soient gentils et que leurs déjections soient ramassées et mises dans des containers placés à cette intention. Dans les grandes villes, des rues piétonnes, des espaces verts le long des quais et sur les places publiques, feraient des lieux de promenade agréables pour des personnes âgées « accompagnées », avec de nombreux bancs où les haltes leur permettraient de prolonger les promenades pour le grand bien de leurs chiens.

Les villes s'agrandissent, la population vieillit. Une nostalgie de la nature se fait sentir. Nos animaux familiers sont un remède, un élixir de vie heureuse. ●



animaux-secours le coin boutique

Bloc Note
avec stylo
10x15 cm

10€



Stylo

7€



Grande
peluche,
l'unité

10€



Petite peluche,
l'unité

5€



Calculatrice

8€



Porte clé
«lampe»

5€



Porte clé
«jeton de cadie»

5€



Coffret
«goûter»

12€



Agenda
20x27 cm

15€



Tee-shirt
50 ans

10€



Mug
l'unité

6€



BON DE COMMANDE

À retourner au Refuge de l'Espoir - 284 route de la Basse Arve - 74380 Arthaz



Références	Quantité	Prix total*

*Port compris

LIVRAISON

Nom

Prénom

Adresse

.....

Code postal

Ville

Tél.

Animaux-Secours à 50 ans

Tout a commencé avec la création au Lycée d'Annemasse en 1961 du Club des Jeunes Amis des Animaux. Jeune prof d'Anglais, mon ambition était, bien plus que de faire connaître Shakespeare à mes élèves, de leur apprendre... à aimer et respecter les animaux. Car la protection animale a été le but premier de ma vie, depuis mon adhésion à l'âge de 15 ans à la SPA de Saint-Etienne.



La SPA était à ce moment une affaire de vieilles dames plutôt mémères à chiens et de vieux messieurs distingués n'ayant jamais mis les pieds dans une ferme. Il me semblait qu'il fallait rajeunir et dynamiser la protection animale. Aussi ai-je été séduite par la création à Paris du Club

JAA par un garçon de 12 ans appelé Jean-Paul Steiger.

En vacances dans la Creuse, Jean-Paul avait été témoin d'un acte de cruauté horrible perpétré par une bande de garçons de son âge qui s'amusaient à jeter dans un bûcher des petits animaux : souris, grenouilles, chatons. Jean-Paul d'était jeté dans les flammes pour tenter d'en sauver quelques-uns et aurait lui aussi subi un triste sort si un brave paysan n'était accouru à sa rescousse avec sa fourche pour faire fuir les chenapans.

**La protection animale
a été le premier
but de ma vie**



Et ensuite aider Jean-Paul à achever les malheureuses bestioles agonisantes.

De retour à Paris à la rentrée scolaire Jean-Paul raconta sa mésaventure et plusieurs élèves lui dirent avoir eux aussi été témoins de maltraitance animale. Comment des enfants pouvaient-ils être aussi cruels avec des créatures sans défense ? Qu'à cela ne tienne : il fallait apprendre à ces enfants à respecter les animaux, leur faire comprendre qu'ils étaient capables, comme eux, de ressentir la souffrance. Ce petit groupe d'ados décida donc de rassembler tous ceux qui aimaient les animaux dans un grand Club qui aurait pour but d'apprendre aux enfants à respecter le monde animal.

UN DÉBUT TRÈS CHOUETTE

Comment faire ? La télévision en était à ses débuts : Jean-Paul décida de se servir de ce média qui devenait de plus en plus populaire. Elle l'accueillit à « antenne ouverte » mais le jeune garçon, fort intimidé, bafouilla tellement qu'on ne comprit pas grand-chose à son message.

Heureusement deux bonnes fées le captèrent : elles avaient noms Brigitte Bardot et Marie-José Neuville. Et c'est ainsi que Jean-Paul eut droit à une seconde parution sur le petit écran encadré par la starlette et la musicienne déjà fort célèbres et qui surent faire passer le message. Si bien que des milliers de lettres arrivèrent dans la boîte de Jean-Paul et que des centaines de Club JAA se créèrent en France, sous l'impulsion des jeunes, mais aussi d'enseignants, de chefs

De nombreuses personnalités vinrent soutenir cette cause

scouts, de prêtres. L'originalité de ces clubs étant leur organisation : le président et son comité était tous des ados, l'adulte responsable n'étant que président d'honneur. Je voulais rajeunir et dynamiser la protection animale : me voilà comblée ! J'écrivais illico à Jean-Paul et le Club JAA d'Annemasse fut l'un des premiers à être créé : par un prof d'Anglais et une classe

de seconde enthousiaste. Au fil des années il se développa, et ce furent bien vite cent JAA ultra (trop ?) dynamiques que j'eus à encadrer.

A cette époque, les chouettes étaient souvent clouées vivantes sur les portes des granges, pour « porter bonheur » à la ferme. L'un des premiers combats des JAA fut de faire comprendre que ces rapaces étaient utiles. Jean-Paul eut l'occasion d'en déclouer une qui devint, une fois soignée mais l'aile trop abîmée pour pouvoir voler, sa fidèle Lolotte et du coup la mascotte du Club, qui devint le « Club Chouette ».

TARZAN EN ÉTAIT !

La popularité de ce mouvement est venue d'abord de la jeunesse de ceux déjà appelés « activistes » lorsqu'ils décrochaient des chouettes, mais aussi détachaient

des chiens attachés court, kidnappaient des lapins enfermés dans d'étroits clapiers, organisaient des manifs contre les corridas. Mais cette popularité était aussi due aux nombreuses personnalités qui vinrent soutenir cette cause. Après Brigitte Bardot et Marie-José Neuville, ce furent de nombreux artistes de tous les âges, dont Sim, Georges



Brassens, Dave,... qui apportèrent leurs concours lors de galas. Des années plus tard, lors du tournage « Greystoke », l'acteur Christophe Lambert fit changer le cadre où devait se dérouler la rencontre de Tarzan avec son père adoptif gorille, qui devait être un zoo. « Mon prof d'Anglais au Lycée d'Annemasse nous a fait connaître les horreurs de la vivisection » dit Christophe Lambert « Je préférerais que la rencontre ait lieu dans un laboratoire d'expérimentation animale » Et oui, l'un de mes JAA était devenu célèbre ! Grâce à Christophe des milliers de spectateurs entrèrent dans un labo où de malheureux singes croupissaient dans des cages

attendant leurs tortures. Une graine semée avait germé.

MANIF POUR UNE FOURRIÈRE

Pas de SPA à Annemasse à l'époque. Un couple de bijoutiers âgés et une courageuse mais bien solitaire employée de pharmacie faisaient des enquêtes sur les cas de maltraitance signalés, avec une carte d'inspecteurs de la SPA de Chambéry. Et bien sûr pas de refuge. Le Club des JAA du lycée, devenu Club JAA tout court et déclaré en préfecture, devint LA société de protection animale d'Annemasse. Le maire nous permit de mettre les chiens perdus recueillis dans les quatre cages dans la cour

de l'abattoir construites à cet effet. Je devais aller les nourrir avec l'aide des quelques JAA. Dieu merci, une famille proche du lycée nous permit d'utiliser les boxes de leur ancien chenil de chiens de chasse. Les chats recueillis étaient distribués chez les parents et amis du Club. Les oiseaux blessés et les oisillons tombés du nid étaient logés dans les volières fabriquées par mon mari à cette intention. Inutile de préciser que ce refuge tant désiré était réclamé à cors et à cris à la municipalité, toujours en vain. Et voilà qu'un jour, une grande colère s'empara des jusque là plutôt pacifiques JAA. On apporta au lycée un malheureux petit caniche noir très mal en point : yeux chassieux, tout pelé, très maigre.

Le vétérinaire consulté ne peut que proposer son euthanasie, l'animal ayant probablement la teigne, maladie de peau très contagieuse. Grosse révolte : 1) si nous avions eu un refuge, ce chien aurait pu y être soigné. 2) La municipalité était fautive : elle aurait dû avoir une fourrière. 3) Il fallait réagir ! Et la réaction fut immédiate. Le cadavre du petit chien fut installé sur une planche en guise de civière, des panneaux « Où est la fourrière ? » furent fabriqués à la hâte et une manif tout à fait improvisée perturba toute la ville ce samedi après-midi, bloquant la circulation, et me faisant comparaître en urgence devant le commissaire de police. Très compréhensif parce que le père d'un JAA, celui-ci me promit d'intervenir dès le lundi auprès du maire pour qu'il nous mette à disposition le terrain voulu pour y construire le refuge tant attendu.

Fête du cinquantenaire en présence de Virginie DUBY-MULLER, Député de la Haute-Savoie et Conseiller Régional Rhône-Alpes, de Cyril PELLEVAT, Sénateur-Maire d'Arthaz et bien d'autres personnalités.

LE REFUGE DE NOS RÊVES

Le terrain nous fut donné, entre un incinérateur et un camp de bohémiens. Restait à trouver le financement pour la construction. Notre sponsor fut un grand ami des animaux qui nous offrit

nous installa sur le parking du terrain de foot ! A l'arrivée de la rage dans le département, je proposais aux maires de passer avec nous un accord de fourrière et une cinquantaine accepta. Pendant 2 ans notre association (devenu Animaux-Secours) chercha

Restait à trouver le financement pour la construction

le « million », somme fabuleuse à l'époque, avec lequel 8 boxes furent construits pour une vingtaine de chiens et un petit bâtiment pour bureau et cuisine. Des cages dans la petite cour firent office de chatterie. Une fourgonnette et le salaire d'une employée (JAA motivée de 18 ans) complétèrent ce magnifique cadeau. C'était en 1964. Dix ans plus tard nous dûmes déménager pour laisser le terrain à un hôtel et la municipalité


le terrain et les fonds et enfin en 1978 nous pûmes acheter le terrain idéal à 7 km d'Annemasse sur le plateau d'Arthaz où démarra la construction de ce qui allait devenir le Refuge de l'Espoir, ouvert en 1980. Depuis, grâce aux dons et aux legs de nos membres et de différentes fondations Françaises et Suisses, il n'a cessé de s'agrandir et de s'améliorer, pour le plus grand bien des animaux en détresse qui y transitent. ●



Boycottons les cirques avec animaux

Il y a deux ans, Animaux-Secours a été alerté au sujet d'un cirque installé dans la région et présentant un ours polaire dans les pires conditions. En plein mois d'août et par une forte chaleur le malheureux était enfermé dans une cage métallique de 3 mètres sur 2, avec une gamelle d'eau et un petit ventilateur comme uniques sources de rafraîchissement. Nos inspecteurs suivirent le cirque dans 3 villes et ce n'est que dans la troisième, à Megève et par 35° (température extrême pour la

région) que je pus mettre la main sur la propriétaire de l'animal. Le propriétaire du cirque s'étant jusque là dédouané de l'affaire en prétextant n'avoir fait qu'embaucher pour la saison l'ours et sa maîtresse ! De fait, la propriétaire de l'animal était Autrichienne et lorsque l'Autriche interdit les animaux sauvages dans les cirques, elle dû se louer elle et son ours à des cirques étrangers. C'est ainsi que le vieux couple atypique se retrouva dans ce cirque Français : une dame et son ours tous deux très âgés et



en mauvaise santé. Elle m'expliqua avoir eu l'animal tout bébé et nourri au biberon. Le pauvre ours ne se produisait plus sur la piste, trop affaibli pour travailler, et restait à demeure enfermé dans son étroite cage. Ce qui n'empêchait pas le cirque de vendre à l'entrée des peluches à son image ! Ecœurée, je m'empressai de prévenir les

L'éternel problème des chats errants

Si la demande est toujours la même :
« Pouvez-vous venir capturer les chats
qui rôdent autour de ma maison ? »
Le scénario ensuite diffère.

REFUGE : Bien volontiers nous allons capturer vos chats. Nous vous proposons de les stériliser et ensuite de venir les remettre à l'endroit de la capture. Nous vous ferons bénéficier du prix consenti par nos vétérinaires, à savoir moitié prix des opérations.

L'APPELANT : Ah ! Pas question ! Nous voulons bien que vous rameniez les chats mais nous ne voulons rien avoir à payer ! Nous voulons que vous nous débarrassiez de ces chats qui font leurs crottes partout, qui grattent dans notre jardin, qui ... etc... Il y a des gens qui ont nourri des chats pendant des années sans se soucier de la reproduction, s'affolant quand il vient doubler, tripler la colonie. Il y a les



Une société Etats-Unienne très dynamique : « Animal Defender » vient de communiquer les résultats d'une enquête effectuée sur des cirques à caméra cachée. Les scènes présentées dans les vidéos sont d'une cruauté insoutenable : éléphants battus à coups de barre de fer, jeunes tigres roués de coups pour leur apprendre à obéir, lions et félins rétifs extraits de leurs cages à coups de piques. Le but de cette action est d'obtenir bien sûr l'interdiction des animaux sauvages dans les cirques.

Quand les associations de protection animale Françaises vont-elles se regrouper pour demander la même interdiction dans notre pays ?

En attendant, on ne peut que continuer à faire connaître les cruautés perpétrés dans les cirques présentant des animaux et dissuader les municipalités de les accueillir, les écoles d'y conduire leurs élèves et les parents d'y amener leur progéniture. ●

services vétérinaires de la préfecture qui dépêchèrent une inspectrice sur les lieux. Son rapport fut accablant et l'euthanasie de l'ours, jugé très malade, fut conseillée. Le lendemain, hélas, le cirque quitta le département. Le cas de maltraitance de l'ours fut signalé aux préfectures des départements où devait se rendre le cirque et le pauvre animal fut

enfin libéré de ses souffrances trois jours plus tard dans la Drôme.

CRUAUTÉ INSOUTENABLE

L'inspection de la DSV avait permis de contrôler l'ensemble des installations et de découvrir au fond d'un camion dans l'obscurité la plus totale deux jeunes ours bruns !

voisins de personnes âgées qui partent à l'asile ou décèdent, et dont les protégés débordent de leur territoire habituel.

Nous intervenons toujours, de peur que les appelants n'envisagent une solution plus radicale, mais plus cruelle. Pas de règles, mais du coup par coup. Les chats en bonne santé sont proposés à l'adoption s'ils sont apprivoisables. Ceux décelés positifs après le test ou malades ou trop sauvages sont euthanasiés. Les municipalités nous appellent aussi pour pallier à une surpopulation féline dans un quartier. Des affichettes sont posées prévenant de la capture. Après avoir vérifié si l'animal capturé est immatriculé ou pucé, nous procédons comme ci-dessus. Il y a en France un nombre impressionnant de chats errants et si nous

nous réjouissons de voir le terme « errant » et dans les campagnes « haret » (et chassable !) remplacé par « libre », la prolifération de ces minets nous inquiète malgré tout. Quand les propriétaires de ces adorables félins domestiques comprendront-ils que les aimer c'est les faire stériliser ! ●



Massacre des bouquetins



L'arbalète puis l'arme à feu, diaboliques inventions des humains, a éradiqué une espèce animale magnifique : celle des bouquetins. C'est grâce à la décision du roi d'Italie Victor-Emmanuel II de protéger les derniers individus de la vallée d'Aoste que le bouquetin des Alpes à échappé à l'extinction. Un arrêté ministériel en France pris en 1981 interdit la chasse en tout temps et en tout lieu de ce superbe et paisible animal devenu emblématique de nos montagnes. À l'échelle Européenne il est protégé par la Convention de Berne. Hélas cette protection n'a pas empêché le massacre de centaines de bouquetins en 2013 sur le massif du Barge, certains étant atteints de Brucellose. Au Grand Paradis la même épidémie s'était déclarée il y a quelques années : les Italiens dans leur sagesse avaient laissé la nature se débrouiller, comme elle a toujours su le faire, et le foyer s'était éteint de lui-même.

Hélas les Français aiment jouer aux apprentis sorciers et le monde sauvage en souffre. On réintroduit les animaux de races détruites au fusil, au poison et aux pièges, n'importe comment. On ne surveille pas ces réintroductions, jusqu'à ce qu'il ait problème, et à la moindre nuisance on reprend le massacre.

UN CITOYEN COURAGEUX

Matthieu Stelvio s'est élevé contre la tuerie des bouquetins du Barge et a construit un solide dossier que vous pouvez consulter sur internet. Sa pétition est signée par une trentaine d'organismes de protection de la nature et des animaux. Si notre association a tardé à les rejoindre, c'est par méconnaissance de cette maladie qu'on nous disait être mortelle et très contagieuse pour les bovins et les humains. Mais une analyse de la situation sur le terrain nous a montré que les bouquetins se tenaient très haut, bien loin des vaches de l'alpage, et que ceux ayant échappé au massacre de 2013 semblaient

en grande forme. Quelle mouche a donc piqué notre fringante ministre de l'environnement pour qu'elle déclare lors de l'inauguration du refuge du Goûter le 6 septembre qu'il fallait « assainir » le massif c'est-à-dire tuer tous les bouquetins ? « Ne vous en faites pas : nous les réintroduirons ensuite ! »

Animaux-Secours n'ayant pas de compétence dans le domaine de la faune se rallie à l'avis du Conseil National de Protection de la Nature et à celui de l'Agence Nationale des Surveillances Sanitaires : le danger de contamination étant minime, seuls les bouquetins malades doivent être abattus et peut-être ceux décelés positifs, un test sur le terrain étant réalisable. ●



**À la moindre
nuisance on reprend
le massacre**



animaux-secours

TESTAMENT

Aux termes d'une longue vie d'amitié avec les animaux, vous désirez faire un dernier geste en faveur des animaux en détresse



Créé en 1961, Animaux Secours a été reconnu d'utilité publique en mars 1992. Il est habilité à recevoir des legs.

LA TOTALITE DU LEGS LUI REVIENT.

Le testament doit être écrit à la main par le testateur lui-même. Si le testateur ne peut écrire, il peut s'adresser à un notaire. Si vous avez des doutes quant à la rédaction de votre testament, n'hésitez pas à prendre contact avec votre notaire, ou avec le Refuge.

MODELE DE LEGS UNIVERSEL

C'est à dire la totalité de la succession

Je soussigné **nom, prénom, adresse, date et lieu de naissance**, institue pour mon légataire universel, Animaux-Secours, Refuge de l'Espoir, 74380 Arthaz - France, auquel je lègue en conséquence, la totalité des biens meubles et immeubles qui composeront ma succession. Je révoque toutes dispositions testamentaires antérieures.

Fait à lieu, le **date + signature**

MODELE DE LEGS PARTICULIER

Somme d'argent

Je soussigné **nom, prénom, adresse, date et lieu de naissance**, lègue à titre particulier, à Animaux-Secours, Refuge de l'Espoir, 74380 Arthaz - France, la somme de **montant** (ou la totalité de mon compte en banque, livret d'épargne, etc...) à prendre sur l'actif de ma succession.

Fait à lieu, le **date + signature**

LEGS DE BIEN DÉTERMINÉ

Je soussigné **nom, prénom, adresse, date et lieu de naissance**, lègue à titre particulier, à Animaux-Secours, Refuge de l'Espoir, 74380 Arthaz - France, tel bien meuble ou immeuble (par exemple : une maison d'habitation située à lieu)

Fait à lieu, le **date + signature**

VOUS POUVEZ DANS VOTRE TESTAMENT CONFIER UN OU PLUSIEURS DE VOS ANIMAUX, EN PRÉCISANT SI VOUS DÉSIREZ QU'IL SOIT REPLACÉ OU GARDÉ AU REFUGE DE L'ESPOIR

DONS ET COTISATIONS

Sans vos dons, vos legs, nous ne pourrions pas exister et poursuivre notre mission en France et en Inde

Porter secours aux animaux quels qu'ils soient, les défendre contre la maltraitance, pouvoir les placer dans une famille d'accueil et leur donner toute l'affection qu'ils méritent. Votre soutien nous permettra d'oeuvrer chaque jour dans cet état d'esprit qui anime chacun d'entre nous. Toute l'équipe de l'association Animaux-Secours vous en remercie du fond du coeur.

BULLETIN D'ADHÉSION

Ci-joint mon chèque d'un montant de _____ €, pour :

- mon adhésion 2015 à 25 €
- + un don de _____ €

+ L'ADHÉSION D'UN FILLEUL 25 €

Veillez envoyer une carte d'adhérent à :

Nom

Prénom

Adresse

.....

Année de naissance

BULLETIN À DÉCOUPER ET À RENVOYER

À «ANIMAUX SECOURS» REFUGE DE L'ESPOIR

284 ROUTE DE LA BASSE ARVE

74380 ARTHAZ - FRANCE

INSCRIVEZ VOS COORDONNÉES

Nom

Prénom

Adresse

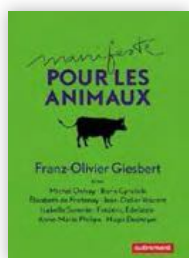
.....

Année de naissance

E-mail.....

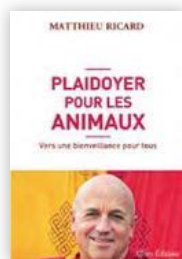
Signature

2 personnalités se bougent pour les animaux !
livres à découvrir absolument !



Manifeste pour les animaux de Franz-Olivier Giesbert

Engagé dans la défense de la cause animale, Franz-Olivier Giesbert n'est pas seulement un militant convaincu, il est aussi un commentateur éclairé des grands textes de Pythagore, Montaigne ou Darwin sur les animaux. Il a grandi parmi les bêtes, les observe et leur parle depuis l'enfance. Peut-on tuer les animaux, et à quelles conditions ? Notre lien avec eux doit-il être redéfini ? Les animaux seraient-ils des humains comme les autres, et vice versa ? Franz-Olivier Giesbert s'interroge et bouscule les idées reçues, tout en faisant partager sa passion pour les bêtes. Autour de lui, huit personnalités, du philosophe au boucher, du chercheur au dompteur, expriment leurs points de vue joyeusement contradictoires, fougueux et singuliers. « Lorsque je m'entretenais avec les bêtes de la ferme, je ne doutais pas que j'étais entendu et compris. » ●



Plaidoyer pour les animaux de Matthieu Ricard

Dans la lignée de Plaidoyer pour l'altruisme, Matthieu Ricard invite à étendre notre bienveillance à l'ensemble des êtres sensibles. Dans l'intérêt des animaux, mais aussi des hommes.

Nous tuons chaque année 60 milliards d'animaux terrestres et 1 000 milliards d'animaux marins pour notre consommation. Un massacre inégalé dans l'histoire de l'Humanité qui pose un défi éthique majeur et nuit à nos sociétés : cette surconsommation aggrave la faim dans le monde, provoque des déséquilibres écologiques, est mauvaise pour notre santé. En plus de l'alimentation, nous instrumentalisons aussi les animaux pour des raisons purement vénales (trafic de la faune sauvage), pour la recherche scientifique ou par simple divertissement (corridas, cirques, zoos). Et si le temps était venu de les considérer non plus comme des êtres inférieurs mais comme nos « concitoyens » sur cette terre ? Nous vivons dans un monde interdépendant où le sort de chaque être, quel qu'il soit, est intimement lié à celui des autres. Il ne s'agit pas de s'occuper que des animaux mais aussi des humains. Cet essai lumineux met à la portée de tous les connaissances actuelles sur les animaux, et sur la façon dont nous les traitons. Une invitation à changer nos comportements et nos mentalités. ●

VOTRE DÉDUCTION FISCALE DE 66 %

Si vous êtes imposable, vous pouvez déduire de vos impôts 66% du montant de votre don.

Par exemple, un don de 50€ ne vous coûte que 17€ après déduction fiscale, mais Animaux Secours bénéficie de 50€ pour agir, en votre nom, en faveur des animaux.

Un don de...

Vous coûte en réalité...
Après déduction de 66%

75€	→	25,50€
50€	→	17€
30€	→	10,20€

Coût réel
Votre don
50€ → **17€**

Le Refuge de l'espoir ouvre ses portes

En 2014, l'association Animaux-Secours a ouvert encore plus grandes les portes de son Refuge de l'Espoir en accueillant de nombreux stagiaires de différents collèges, lycées, MFR (maison familiale rurale) venus des communes de Reignier, Annemasse, Ville-la-Grand, Saint-Julien-en-Genevois, Reignier, La Roche-sur-Foron, Bonne, Cruseilles, Cluses, Scionzier, Sallanches, Saint-Jeoire, Serraval, des stagiaires venus des Greta d'Annemasse et de Saint-Julien-en-Genevois, mais aussi des personnes venues par l'intermédiaire de Pôle Emploi faire au sein de notre refuge une EMT (Evaluation en Milieu de Travail) dans le cadre d'un bilan professionnel et de leur éventuelle reconversion.

UN VÉRITABLE BONHEUR

Aussi, l'association Animaux-Secours a multiplié ses actions volontairement tournées vers l'extérieur en permettant à des personnes encadrées par des accompagnateurs venant de différentes structures : la Maison Saint Benoit des apprentis d'Auteuil sur Seynod, maison d'enfants à caractère social qui accueille des enfants de 6 à 17 ans placés par un juge des enfants ; le Chalet Saint-André de Megève qui accueille des enfants de 11 ans à 14 ans et qui ont pu venir encadrés au refuge de l'Espoir chaque mercredi après-midi de l'année dont la presse régionale a relaté cette initiative dans ses colonnes ; Et plus près de nous, des personnes venant du CAT « Nous aussi » de Vétraz-Monthoux, de la Fondation OVE à la Roche-sur-Foron, de la Villa Magma à Ville-La-Grand, la Fondation Cognac-Jay à Monnetier-Mornex et l'AFPEI à la Roche-sur-Foron.

Pour tous ces enfants, adultes et accompagnateurs venus au Refuge de l'Espoir à Arthaz au contact des animaux, des chiens, des chats qui contemplent tous les animaux de la ferme (les



ânes, les chèvres, les moutons, les cochons, les lapins, les poules, les coqs, nos oies et sans oublier notre poney Polly), c'est à nos yeux à chaque fois un véritable bonheur qu'en les voyant si proches des animaux, qu'ils nous expriment tous leur joie en caressant les chats en promenant les chiens. Et dès qu'ils partent du refuge, ils nous disent tous au revoir et à la semaine prochaine ou au pire à bientôt. Enfin, n'oublions pas tous nos bénévoles jeunes et moins jeunes qui pour certains dans la semaine d'autres dans le weekend, voir pendant leurs vacances scolaires viennent au Refuge de l'Espoir de leur plein gré se rendre disponibles pour participer aux travaux quotidiens du refuge et être au contact bien sûr de tous les animaux, ferme comprise... Tous les animaux du Refuge de l'Espoir vous remercient. ●



Le Dauphiné Libéré
du 05/07/14



On parle de nous !



Le Messager du 27/03/14

Le Messager du 19/06/14



Devenir... **ANIMAUX & ÉCARTS**

Abandons et maltraitance en augmentation : Animaux Secours toujours au rendez-vous

Le nombre d'animaux abandonnés et maltraités continue d'augmenter. Les associations d'adoption et de secours restent donc indispensables pour offrir une seconde chance à ces animaux.



Le nombre d'animaux abandonnés et maltraités continue d'augmenter. Les associations d'adoption et de secours restent donc indispensables pour offrir une seconde chance à ces animaux.

Le Messager du 28/08/14

Le Dauphiné Libéré du 29/06/14

Le magazine Actives de mai 2014



BÊTE OR NOT TO BÊTE

Quelques chiffres : en France, on compte environ 10 millions d'animaux abandonnés chaque année. Les associations d'adoption et de secours restent donc indispensables pour offrir une seconde chance à ces animaux.

Le magazine Actives de mai 2014

Ne les abandonnez pas !

Le cas de l'Espoir d'Arves. Le Refuge de l'Espoir d'Arves. Pour être admis en refuge, une nouvelle loi a renforcé les obligations des propriétaires d'animaux.



Ces malheureux, l'année en cours, le Refuge de l'Espoir d'Arves ne reçoit pas : le nombre de chiens et de chats abandonnés continue d'augmenter.

Le Refuge de l'Espoir d'Arves. Pour être admis en refuge, une nouvelle loi a renforcé les obligations des propriétaires d'animaux.

Le Refuge de l'Espoir d'Arves. Pour être admis en refuge, une nouvelle loi a renforcé les obligations des propriétaires d'animaux.

C'est donc en ce Refuge de l'Espoir d'Arves que les animaux abandonnés trouvent une seconde chance.

Le Refuge de l'Espoir d'Arves. Pour être admis en refuge, une nouvelle loi a renforcé les obligations des propriétaires d'animaux.

Le Refuge de l'Espoir d'Arves. Pour être admis en refuge, une nouvelle loi a renforcé les obligations des propriétaires d'animaux.

Le Refuge de l'Espoir d'Arves SPA
est ouvert tous les après-midis, de 14 à 18h.
Téléphone : 04 50 36 00 80 ou sur www.arvesanimaux.org

ROYAL CANIN



ROYAL CANIN

PARTENAIRE DES ASSOCIATIONS ET DES REFUGES

CENTRE DE DISTRIBUTION REGIONAL RHÔNE-ALPES
04 74 96 88 30

ROYAL CANIN



*Education et comportement
de votre animal de compagnie*

*Notre équipe intervient en
Haute Savoie, Suisse, France, Belgique*

ACCEFE

Contactez-nous : <http://www.accefe.com>
+33 608 026 866



VITRERIE - MIROITERIE

P.P.B

MENUISERIE ALU&PVC

Remplacement de casse - Rénovation - Vente au détail

2, rue des Artisans - ZAC des Erables
74100 Vétraz-Monthoux

Tél. 04 50 92 62 30 - Fax 04 50 39 86 51

ppb74@orange.fr

Jack Men

COIFFURE HOMMES

avec ou sans rendez-vous

66, avenue de la Gare

74100 ANNEMASSE

Tél. 04 50 87 04 87

Horaires d'ouverture :

8h30 à 11h45 et de 13h30 à 18h45

Fermé le lundi

City Music

53, avenue de la Gare - 74100 ANNEMASSE

Tél. : 04 50 84 95 54

Email : citymusic@orange.fr

www.citymusic74.fr

- LIBRAIRIE MUSICALE
- INSTRUMENTS A CORDES
- INSTRUMENTS A VENT
- PIANOS
- ACCESSOIRES
- LOCATIONS D'INSTRUMENTS

LE CHRISTINA

RESTAURANT



20 Rue de la Gare
74100 ANNEMASSE
www.leschristina.com



Le restaurant est ouvert
du mardi au dimanche de 12h à 14h

Au secours des crustacés

Les hommes deviendront-ils tous végétariens ? Les gourmets sont-ils prêts à renoncer à foie gras, homards, cuisses de grenouilles et escargots, tous des « mets de souffrances » ? Ce n'est hélas pas demain la veille. Aussi, faute de pouvoir faire fermer les abattoirs et interdire tous les piégeages et élevages cruels, Animaux-Secours tente-t-il de limiter la souffrance, partout où c'est possible.

La mise à mort des crustacés nous apparaît des plus cruelles, maintenant qu'il est prouvé scientifiquement que ces animaux sont sensibles et donc perçoivent la douleur. C'est pourquoi nous avons décidé de promouvoir en France et en Suisse un appareil génial inventé et déjà bien utilisé en Angleterre qui donne aux crustacés une mort instantanée.

L'inventeur du CRUSTASTUN Simon Buckhaven, avocat Londonien, s'est déplacé jusqu'à Annemasse pour faire une démonstration de l'appareil à la Taverne de Maître Kanter, en présence des médias. Non seulement les crustacés tués avec le Crustastun ne souffrent pas, mais autre argument de poids : « leur chair est plus tendre et le goût bien meilleur » a estimé Eric Surplis le chef cuisinier. Dégustation comparative à l'appui. En effet, lorsqu'il souffre, le crustacé sécrète des hormones de stress comme le cortisol qui amoindrissent ses qualités gustatives.

Un appareil va être acheté par Animaux-Secours et prêté 2 mois à la Taverne de Maître Kanter. Cet appareil pourra servir à des démonstrations dans les restaurants intéressés. Mieux vaut dès maintenant qu'ils s'intéressent à ces technologies nouvelles, car la réglementation va évoluer concernant l'abattage des crustacés, et les méthodes barbares actuelles de mise à mort seront bientôt interdites. ●



CRUSTASTUN est le fruit de deux ans de recherche à l'université et à l'institut de recherche Silsoe à Belford (Royaume-Uni)

Le procédé est simple : placer le crustacé sur la plaque, dans le bac à eau salée puis activer le système grâce à un bouton unique. En quelques secondes, l'animal est mort et prêt à cuire.

Crustastun est simple et sans danger pour l'utilisateur.

Il ne requiert aucune connaissance technique et réduit les risques d'accidents liés au tranchage à vif.

L'étourdissement électrique améliore la texture et la saveur de la chair grâce à l'absence de stress lors de la mise à mort.

La mise à mort par choc électrique est considérée par l'Union européenne comme la meilleure méthode pour l'abattage des crustacés.



Notre action INDIENNE

Elle se déroule dans les 3 centres de secours créés en Inde et dont nous assurons les $\frac{3}{4}$ du fonctionnement :

- Jaipur
- Kalimpong
- Bassi

Ces centres font le même travail que «vétérinaires sans frontières», apportant une aide précieuse aux paysans Indiens démunis, mais en mettant l'accent sur le soulagement de la souffrance animale. C'est ainsi que les animaux de trait malades, blessés et incapables de travailler sont euthanasiés, et un peu d'argent est donné à leur propriétaire pour l'achat d'un nouvel animal. Toute une éducation est faite pour leur apprendre comment soigner et nourrir leurs animaux et comment bien les traiter. Des tournées sont organisées dans les petits villages où ne s'aventure jamais aucun vétérinaire.

Des conférences et films sont programmés dans les écoles pour enseigner aux enfants le respect dû aux animaux.

Merci à vous tous, chers membres, qui nous aidez à financer cette action et sachez qu'en Inde avec 1 euro ou 1 franc on peut faire beaucoup pour améliorer le sort d'un chien, d'un âne !



Les *vaches sacrées* de l'Inde : pas que du bonheur

Les vaches étant sacrées en Inde, on pourrait croire que leur vie a un avant-goût de Paradis. Qu'on se détrompe : à part celles qui se prélassent dans un temple ou alentour et bénéficient de moult gâterie de la part des pèlerins, le sort de beaucoup d'autres est loin d'être enviable.

Les « vaches libres » appartiennent pour la plupart à quelqu'un mais leurs propriétaires préfèrent leur laisser chercher leur pitance dans la rue plutôt que les nourrir. Si elles trouvent des déchets comestibles, elles ingurgitent aussi des sacs en plastique qui leur bloquent l'estomac et leur apportent une fin horrible. Les vétérinaires de notre refuge arrivent à en sauver en ouvrant leur estomac et en le vidant de ce poison. Il s'agit d'une grosse opération qui affaiblit l'animal déjà peu costaud.

Les vaches libres fréquentent souvent les décharges à ciel ouvert dont elles partagent les détritiques avec les nombreux chiens errants.

LE DIEU BOVIN

Gare à celles qui osent disputer un déchet appétissant à des molosses affamés : les morsures en envoient plus d'une rejoindre le dieu bovin, monture de Shiva ! Heureusement les habitants de Jaipur préviennent le refuge dès qu'ils croisent une vache blessée et beaucoup ont pu être sauvées au prix d'une opération et d'une longue période de convalescence.

Il est quasiment impossible en Inde d'euthanasier une vache, l'Hindouisme le défendant expressément sous prétexte que les souffrances endurées par l'animal sont son karma (destin). Pourtant certains sages Hindous admettent, et même recommandent cet acte de compassion. Le refuge « Aide à Toutes

Souffrances » les cite lorsqu'il se permet d'abrégé des souffrances intolérables. Certains de ces bovidés sont utilisés pour des travaux dans les champs ou pour des transports. Là encore, beaucoup de souffrances : des bâts en bois extrêmement lourds, des attaches trop serrées, des fardeaux bien trop lourds.

Autre source d'inquiétude : les veaux. Beaucoup sont abandonnés, car il est impensable de les élever pour s'en nourrir, sauf dans l'état du Kerala. Ces malheureux orphelins sont condamnés à mourir de faim et de soif. Notre refuge en recueille déshydratés, souvent blessés parce qu'attaqués par des chiens errants ou heurtés par des véhicules. Ils sont soignés, nourris au biberon et proposés ensuite à l'adoption ou gardés au refuge. Un employé : Heeralal, qui aime beaucoup le bétail, a été proposé à cet office, apportant à ses protégés non seulement les soins voulus mais aussi beaucoup d'amour. ●



Du mieux pour *les petits chiots* Indiens



Il arrive à Timmy Kumar présidente de HIS d'emmener une portée chez elle pour socialiser les chiots en vue d'adoptions.

Jusqu'à peu, les chiots posaient problème aux capteurs qui dans le cadre de la campagne ABC, ont pour tâche de capturer les chiens errants pour après vaccination antirabique et stérilisation, les relâcher sur les lieux de capture. En effet il ne faut surtout pas que les animaux soient apprivoisés le temps qu'ils passent au refuge car ils auraient plus de mal ensuite à affronter les dangers inhérents à l'errance. C'est pourquoi les mâles n'y demeurent que 3 jours et les



femelles 6 après l'opération, à moins que leur état ne nécessite des soins (maigreur extrême, maladie de peau, blessures). Or les chiots sont très (trop !) faciles à apprivoiser s'ils doivent rester un ou deux mois au refuge parce qu'ils sont trop jeunes pour être stérilisés. Les capteurs avaient donc l'habitude de laisser courir les mères flanquées de leur portée jusqu'à ce que les petits aient quatre à cinq mois, âge auquel les vétérinaires Anglo-Saxon n'hésitent pas à castrer et stériliser chiens et chats (les véto bénévoles du refuge ont appris à leurs collègues Indiens à réaliser ces opérations avec d'excellents résultats). Hélas souvent ces mères disparaissaient

Un chenil « spécial chiots » a été bâti au refuge pour garantir de bonnes conditions d'hygiène aux jeunes animaux.

ou étaient retrouvées en très mauvais état après avoir dû allaiter sans nourriture suffisante.

Depuis quelques temps, miracle : il est devenu beaucoup plus facile de faire adopter ces chiots. Ceux qui, avant, rechignaient à posséder un chien Indien et se tournaient vers les élevages de loulous, bergers et pékinois, s'intéressent aux chiens des rues, bien mieux adaptés au climat de Jaipur, bien plus costauds et se montrant aussi affectueux qu'un chien d'une race importée. Il a fallu bien sûr que quelques jeunes « people », stars et starlettes de télévision, lancent la mode en adoptant un chien « pur Indien » mais le nouvel engouement risque de perdurer car ces chiens des rues font vraiment de bons compagnons ! ●

Le plus bel hôtel exotique pour équidés

Le film « Indian Palace » a fait connaître en Europe le « Marigold Best Exotic Hotel » de Jaipur. Notre refuge « HIS » a lui aussi un très bel hôtel exotique... pour équidés ! Jusqu'à maintenant chevaux et ânes impossible à replacer car trop âgés, faibles ou handicapés étaient à l'étroit dans une étable assez lugubre. Grâce à un don fait à Animaux-Secours pour son action en Inde, l'étable donne maintenant sur une vaste cour sablée en partie couverte pour abriter les animaux du soleil et de la pluie. Notre refuge est de plus en plus connu grâce à la publicité faite dans la presse locale et la télévision, ce qui lui amène des membres et des dons, mais aussi nombre d'appels pour accidents et maltraitements.





Allons à la foire de *Pushkar*

C'est la foire qui a lieu chaque octobre la plus connue au monde pour le nombre d'animaux qui y transitent et la luxuriance du lieu et des costumes. Pushkar est une ville sainte et les temples fleurissent autour de son lac où viennent se baigner des milliers de pèlerins chaque jour de la foire qui dure une semaine. L'or du sable, les couleurs éclatantes des saris et les centaines de chameaux amenés de tous les villages du désert offriraient un spectacle féérique si ce n'était l'état lamentable de beaucoup de bêtes et la grande pauvreté affichée par nombre de leurs maîtres.

Depuis une dizaine d'années Aide à Toutes Souffrances y dépêche trois ou quatre de ses vétérinaires accompagnés d'une demi-douzaine de vétérinaires bénévoles, Indiens et Occidentaux. Depuis 2 ans ils y sont hébergés gratuitement par le département du tourisme du Rajasthan, en remerciement de l'excellent travail qu'ils y accomplissent. Ce sont en effet des centaines de chameaux et de nombreux chevaux et ânes à qu'ils prodiguent leurs soins.



Ces animaux qui ont parcouru de longues distances depuis les petits villages perdus dans le désert, arrivent à Pushkar exténués, déshydratés et souvent malades.

LE BÂTONNET

Certains sont handicapés, vieux, blessés et amenés à la foire pour être achetés à bas pris et utilisés jusqu'à ce qu'ils s'écroulent pour de bon. Ceux-là, Aide à Toutes Souffrances les rachètent pour les euthanasier. Les pires blessures sont sans doute celles causées au nez des chameaux par le bâtonnet en bois traversant leurs narines. Nos vétérinaires les soignent si elles ne sont pas encore trop graves et remplacent le bâtonnet par une tige en plastique souple qui ne blessera pas la narine. Des conseils sont prodigués pour mieux alimenter et s'occuper des bêtes et des prospectus distribués avec des dessins explicatifs pour les illettrés, très nombreux en Inde. Nos vétérinaires reviennent exténués de cette semaine de foire, mais satisfaits d'avoir pu soulager tant de détresse animale. ●

Alain d'une *montagne* à l'autre



Une clinique flambant neuve pour le refuge de Kalimpong

Depuis sa retraite il vit dans un minuscule chalet face au Mont-Blanc. Après la mort de sa chatte Namaste (la bien nommée!) il m'a offert d'aller travailler bénévolement quelques mois en Inde. Si nos refuges de Jaipur, Bassi et Kalimpong sont toujours à la recherche de vétérinaires, ils n'en accueillent pas moins à bras ouverts les Occidentaux prêts à apporter leurs compétences au service des animaux. De par sa profession d'entrepreneur en bâtiments Alain était l'homme de conseil pour réparations et aménagements divers et nouvelles constructions nécessités à Kalimpong par les dégâts causés par la mousson. Il ne ménagera pas

sa peine non plus pour aider à soigner les animaux les plus divers. Accompagnant les vétérinaires dans leurs tournées jusque vers les petits villages perdus dans la montagne, les sommets enneigés de l'Himalaya le consolèrent d'avoir quitté sa vie d'ermite face au Mont-Blanc.

Le bâtiment abritant la salle d'opération et l'infirmierie avait été construit en 1994 avec les moyens du bord c'est-à-dire avec les matériaux bon marché mais de très mauvaises qualités par des villageois qui n'avaient jamais travaillé dans le bâtiment. La table d'opération et la lampe flambant neuves offertes il y a plus d'un an par une

donatrice d'Animaux-Secours n'avaient pas pu être installées, le plafond de la pièce étant trop bas ! Alain se mit à l'ouvrage, étudiant l'état des lieux, pour concevoir le bâtiment adéquat. Voici les plans de ce qui va être une véritable clinique avec salle d'attente pour les maîtres amenant leurs animaux et pour chiens et chats errants capturés, salle de préparation aux opérations, stérilisations et soins, salle d'opération, proprement dite et salle de réveil.

Alain qui a passé 2 mois à Kalimpong en automne 2013, vient d'y repartir pour 6 mois. L'entreprise est coûteuse car il a fallu reconstruire tout le sous-bassement et le mur de pierre retenant la terrasse surplombant le bâtiment. La clinique va donc revenir à 50.000 Euros, mais elle sera bâtie pour résister à la plus forte mousson ! Nous adressons nos très vifs remerciements aux membres amis fidèles de notre action Indienne qui voudront bien nous aider. Les noms des donateurs seront inscrits sur la façade de la clinique regardant les plus hauts sommets de l'Himalaya. ●





Kalimpong : des tournées sont organisées dans les villages pour soigner, vacciner, stériliser.



Cette chèvre malade a pu être transportée à bras d'homme jusqu'au refuge.



Les vétérinaires se déplacent de jour et de nuit jusqu'aux petits villages de montagne pour soigner gratuitement le bétail malade.



Dans les rues de Kalimpong des chiens errants heureux et bien acceptés parce que dûment vaccinés contre la rage.



Les villageois sont heureux de pouvoir faire stériliser et vacciner chiens et chats contre la rage.

Bassi : le Centre de Seco et *bien davantage !*

Ouvert en 2011, le Camel Rescue Center est en pleine expansion. Un vétérinaire et 3 aides-soignants y séjournent, assurant une permanence 24 heures sur 24 pour soigner les animaux malades ou accidentés amenés au centre ou pour se porter à leur secours suite à un appel. Dix boxes ont été aménagés pour l'hospitalisation des chameaux nécessitant des soins intensifs ou un traitement prolongé. Cette dernière année a vu augmenter de 50 % le nombre de chameaux traités. Le centre est maintenant ouvert non seulement aux chameaux mais à tous les animaux de Bassi et de villages alentours. Bovins, moutons, chèvres, chevaux, ânes et même lapins y sont soignés, vaccinés, vermifugés. Un chenil de 10 boxes vient d'être construit pour les chiens. Le centre dispose d'une camionnette pour se rendre dans des villages du désert ou des tournées de soins sont organisées chaque mois. Cette année 3426 chameaux ont été traités pendant ces tournées. Le centre souhaiterait acheter une ambulance pour se porter au secours des gros animaux accidentés. Tout don à cet effet sera le très bienvenu, merci d'avance. ●



urs aux Chameaux...



Les gros animaux vont y être hébergés, tel Ralph le buffle trouvé moribond et sauvé par l'équipe de Jaipur, avec sa copine vache inséparable.

Besoin de confier votre animal favori ?

Persy-CAT est une pension pour animaux de compagnie gérée par des travailleurs handicapés.



Persy-CAT Il y sera comme chez lui !

147 impasse des Contamines
ZAE de Pers-Jussy
74930 PERS-JUSSY

04 50 43 26 46



THEVENIN & DUCROT
DISTRIBUTION



AVIA



Carburants
Fioul domestique
Gazole
GNR Montagne
Lubrifiants

Thévenin & Ducrot Distribution
04 50 92 83 74
www.thevenin-ducrot.fr

La rencontre des Spécialités Savoyardes

Fermé samedi midi, dimanche soir
et le lundi toute la journée
780, route de Bonneville
«Chez Bochut» - 74130 Ayze
Tél : 04 50 03 61 50
Réservation conseillée



animaux-secours

APPEL D'URGENCE

Notre ferme est surpeuplée,
nous attendons encore 2 chevaux en détresse.

**NOUS RECHERCHONS DES FAMILLES D'ACCUEIL
CONTACTEZ-NOUS. MERCI D'AVANCE**





L'hebdo **N°1**
de votre région

Toute l'**info locale** qui **vous** concerne

ANNEMASSE PNEUS

Pneumatiques tous véhicules

BENOIT-CHARLES SOREAU
Face au magasin BUT
348, route des Tattes de Borly
F 74380 Cranves-Sales
Tél. : 04 50 36 77 76



SARL CALLIGÉ & FILS

Paysagistes - Clôturistes

*Clôtures - Portails - Création,
Entretien des espaces verts*

Maçonnerie paysagère

Dallage - Élagage

1275, route de Pont Notre Dame - 74380 ARTHAZ Pont Notre Dame

E-mail : callige.paysagiste@orange.fr - www.calligeetfils Paysage.fr

Tél. 04 50 36 02 96 - Fax. 04 50 36 05 18

...bien plus qu'un refuge
au service
de la protection animale



Animaux-Secours animals voice - Association Loi 1901 - Siret 319 086 302 00035 - NAF 9499Z - N°TVA FR 6231908630200035 - Crédit photos : Animaux-Secours - Fotolia



www.animaux-secours.fr

